



Jacques FLATIN
14, avenue Jean Moulin
91430 IGNY
Tél. 06 61 62 85 92
Email : soregane@orange.fr

de la FNPPSF
Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France
Membre du CRPLPL
Comité Régional des Pêcheurs de Loisir du littoral des Pays de la Loire
Site : www.maupas-plaisanciers.com

INFOS DECEMBRE 2008 (2)

MAUPAS PLAISANCIERS

LE MOT DU PRESIDENT

Il est parfois des « infos » plus facile à rédiger que d'autres !

Ceux d'entre nous qui se trouvent à La Tranche peuvent constater que des travaux très importants sont en cours de réalisation devant notre local. Toute la zone des parkings est en cours de réaménagement SANS diminution du nombre de place de stationnement.

Ces travaux vont se poursuivre par l'aménagement d'un parking EXCLUSIVEMENT réservé aux locataires de mouillage. Son accès sera sécurisé par une barrière automatique fonctionnant à l'aide d'un badge.

Ce badge sera remis à chaque locataire de mouillage qui en fera la demande moyennant un tarif forfaitaire pour la saison de 25 € et d'une caution de 40 € (restituable lorsque le badge sera rendu).

La capitainerie sera installée sur ce parking. Elle aura vue sur la mer. Un nouveau capitaine sera embauché. Il sera chargé de la surveillance de la zone nautique et sera doté d'un Zodiac.

Lors de réunions de travail avec les services de la DDE maritime nous avons demandé que la zone des bouchots près des mouillages soit matérialisée et que de nouveaux mouillages soient installés dans la zone du Maupas (il y a actuellement environ 40 personnes en liste d'attente). Nous avons constaté, avec stupéfaction, que **depuis 1997** la zone des mouillages n'avait fait l'objet d'aucun document de ratification par Monsieur Le Préfet.

Monsieur GAUVIN de la DDE dont j'ai pu apprécier l'efficacité et l'ouverture au dialogue a établi les documents nécessaires pour une demande de 50 mouillages supplémentaires. Dès réception de l'accord officiel les services technique de la municipalité examinerons la possibilité de déplacer les corps mort qui présenteraient des anomalies.

Un essai de trois pontons flottants pour mouillage de bateaux deux par deux sera effectué.

Une réunion sur zone aura lieu prochainement avec les services de la DDE, le centre technique municipal, des élus et un représentant de notre association.

Vous trouverez ci-dessous un coupon à m'adresser **PAR RETOUR** si vous avez des observations à formuler sur votre mouillage. Chaque demande sera examinée et la mesure appropriée sera prise, autant que faire ce peut. Il est important de signaler les corps mort qui se sont déplacés, qui sont devenus saillants ou jonchés de cailloux par manque de sable, qui ont leurs anneaux corrodés par la mer. Ces remarques seront plus pertinentes pour les premiers rangs de mouillage situés au plus près de la cote.

Je ne manquerai pas de terminer ces infos sans vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année et vous dire à très bientôt.

Dans l'attente de vous lire,

Jacques FLATIN